

DECRET N° 2020- 0297 /PRES/PM/MS/MINEFID
portant nomination d'Administrateurs au Conseil
d'administration de la Centrale d'Achat des
Médicaments Essentiels Génériques et des
Consommables Médicaux (CAMEG).

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le décret n° 1992-127/SAN-ASF du 21 mai 1992 portant création de la Centrale d'achat des médicaments essentiels, génériques et des consommables médicaux (CAMEG) et son modificatif le décret n° 1994-070/PRES/SASF du 15 février 1994 ;
- VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- VU les statuts de la Centrale d'achat des médicaments essentiels, génériques et des consommables médicaux n° 2018-1072/DGLPAP/DOASOC/OUA ;
- Sur** rapport du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 08 avril 2020 ;

DECRETE

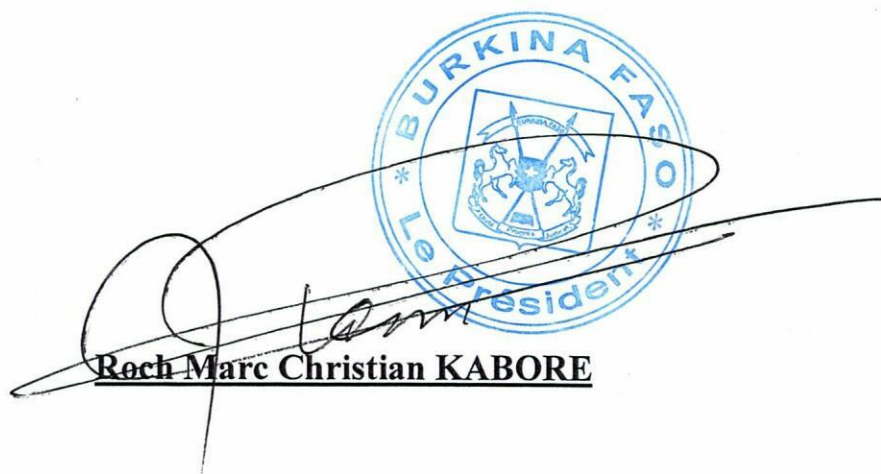
ARTICLE 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Centrale d'Achats des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux pour un premier mandat de trois (03) ans :

- Monsieur Salif SANKARA, Mle 80 522 K, Médecin spécialiste en remplacement de Monsieur Samba DIALLO appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdoulaye KOANDA, Mle 55 882 D, Pharmacien généraliste, en remplacement de Monsieur Pazagwendé Brice Evence ZOUNGRANA appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 :

Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 24 avril 2020



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



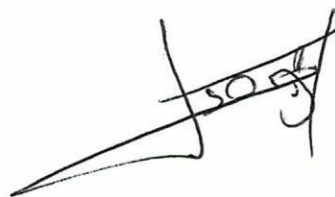
Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement



Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé



Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO